**Tables familiales fraternelles (TFF) – CR de la réunion à la CCAS d’Avon le 21/1/21**

Rappel du projet : accueil chez les particuliers pour un repas, dans un esprit de fraternité et de convivialité. Un secrétariat téléphonique met en relation les hôtes.

Très bon accueil du projet, bienveillance, collaboration possible une fois les conditions sanitaires réunies : le CCAS pourra donner un flyer. La formule est complètement ouverte à ce stade : ce peut être par exemple un goûter, elle se construira avec l’expérience. Volonté de simplicité et de fluidité.

Précisions données :

* Pas de prosélytisme, le service est ouvert à tous, les familles accueillantes peuvent être de toute confession ou aconfessionnelle.
* Les familles accueillent sous leur responsabilité. Le CCAS ne donne aucune liste. Elle évite bien évidemment de proposer les TFF à des personnes potentiellement dangereuses, selon sa connaissance.

Destinataires du service : ouvert à toute personne seule ou démunie, jeune ou âgée, en famille. Le CCAS évoque les populations suivantes :

* Maintien à domicile (150 personnes environ) : personnes âgées ou ne pouvant se déplacer bénéficiant d’une assistance à domicile (course, ménage…). Beaucoup de solitude. Un service de transport municipal payant est à leur disposition.
* « A votre écoute » : service de convivialité municipal par téléphone pour des personnes souffrant de solitude. Elles peuvent appeler ou prendre un RDV régulier. (une dizaine d’usagers).
* Personnes bénéficiant du plan d’urgence mis en place par la mairie pour les familles impactées par la baisse des revenus (personnes mal logées, en difficulté pour le paiement de leurs factures…)
* Familles suivies par le 115 : immigrés sans titre de séjour, sans aucun revenu, souvent des femmes seules avec enfant, bénéficient d’un toit (logement à l’hôtel) mais pas plus. Prise en charge par l’association « Couleur terrasse ».
* Etudiants : le CCAS a vent d’étudiants dans les écoles de Fontainebleau (école d’infirmières, UPEC/IUT), souvent étrangers qui avec la crise actuelle sont sans ressources (pas de petit job possible) et en difficulté.

La mairie avait la volonté d’aller dans les quartiers pour identifier les personnes seules qu’elle estime nombreuse mais ce projet a été suspendu par la crise sanitaire.

Suites de cet entretien :

* La mairie serait plus à l’aise si les TFF pouvaient être portées par une association, cela lui permettrait d’en faire une communication plus large. Les TFF pourraient être portées dans un premier temps par St Vincent de Paul.
* Flyer à faire, avec au verso une charte fixant les règles du jeu.
* La mairie nous envoie de son côté le contact du bureau des associations et de la maison des solidarités.